



**INSTITUT RÉGIONAL  
DE FORMATION DU FOOTBALL  
DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**



*1 équipe = 1 éducateur formé*

**BMF-BEF**

*La formation professionnelle des éducateurs  
en résumé*





# Schéma national de formation



IFF

 **Brevet d'Entraîneur Formateur de Football** 

 **Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football** 

 **Diplôme d'Etat Supérieur d'Entraîneur de Football - Niveau II** 

CF Cadre technique

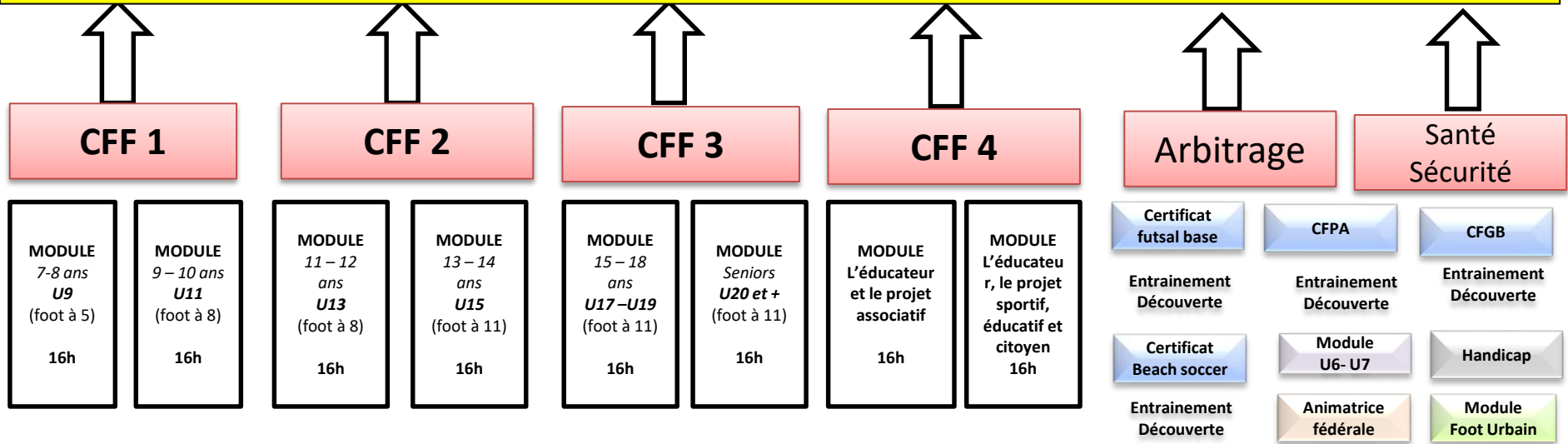
Ir2F

 **Brevet d'Entraîneur de Football - Niveau III** 

CEGB/ COP/ CEPA/futsal perf.

 **Brevet Moniteur de Football - Niveau IV** 

Volume horaire de la formation en continu et discontinu : 641H dont 346h stage pédagogique en club, dont 97h sur le projet club et 19h sur l'Arbitrage





## Le BMF Titre à Finalité Professionnelle de niveau 4

Inscrit au RNCP: reconnaissance officielle Etat, FFF et UEFA.

## Le BEF Titre à Finalité Professionnelle de niveau 3

Inscrit au RNCP: reconnaissance officielle Etat, FFF et UEFA.

Ces formations sont organisées par l'IRF2,  
sur le territoire des Pays de la Loire

# Les principes de la formation professionnelle FFF



2 lieux complémentaires en interaction permanente sous la responsabilité du référent pédagogique: **Le club et les sessions en centre.** Entre chaque session de formation des commandes de travail et une mise en application en club.

**Le Tuteur:** L'éducateur est accompagné par un tuteur habilité qui soutient le stagiaire dans la construction de ses compétences et procède à des évaluations formatives.



**La certification par UC.** Elle est organisée en fin de parcours avec une session de rattrapage possible et la proclamation des résultats par le jury d'examen.



**La formation professionnelle continue.** Elle est postérieure à l'obtention du diplôme (TFP). L'éducateur demande une licence technique et est soumis à une obligation de FPC qui lui permet d'augmenter son portefeuille de compétences.



# 4 voies vers le BMF

Le BMF en discontinu	Le BMF en continu	Le BMF en apprentissage	Le BMF par VAE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests + positionnement.</li> <li>• Ruban pédagogique avec stages fixes et possibilité de parcours individualisé.</li> <li>• Certification et rattrapage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests + positionnement.</li> <li>• Ruban pédagogique avec 6 semaines de stages fixes en centre.</li> <li>• Certification et rattrapage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests + positionnement.</li> <li>• Ruban pédagogique avec 413 heures de formation réparti sur 27 lundi et mardi + 1 semaine</li> <li>• Certification et rattrapage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partie 1 recevabilité</li> <li>• Partie 2 dossier de reconnaissance par VAE.</li> </ul>

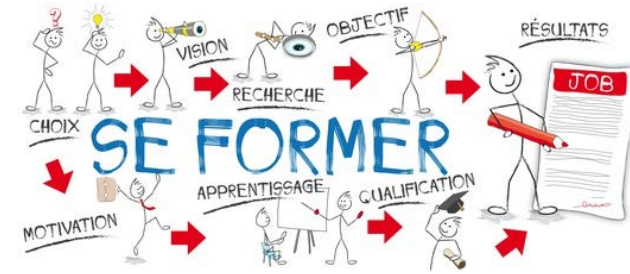
# 3 voies vers le BEF

Le BEF en continu	Le BEF en apprentissage	Le BEF par VAE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests + positionnement.</li> <li>• Ruban pédagogique avec 6 semaines de stages fixes en centre.</li> <li>• Certification et rattrapage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests + positionnement.</li> <li>• Ruban pédagogique avec 6 semaines de stages fixes en centre. Renforcement, modules et formations complémentaires. (408h)</li> <li>• Certification et rattrapage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partie 1 recevabilité</li> <li>• Partie 2 dossier de reconnaissance par VAE.</li> </ul>



# Brevet de Moniteur de Football

*1 équipe = 1 éducateur formé*



## BMF en continu

- 191 heures de formation (UC1/UC2/UC3/UC4/Arbitrage/Santé-Sécurité) réparties sur 6 semaines qui se dérouleront au Centre Régional Technique de la Ligue à Saint Sébastien sur Loire. Ce dispositif s'adresse plus particulièrement aux Educateurs n'ayant pas suivi de modules ou CFF avant l'entrée en formation. Néanmoins, un candidat ayant capitalisé des modules ou CFF peut opter pour ce parcours.

## BMF en discontinu

- X heures de formations réparties en fonction du nombre de modules ou CFF suivis par le candidat. Seuls les modules Santé-Sécurité, Arbitrage et UC4 seront organisés au niveau régional. Les UC1, UC2 et UC3 se dérouleront en proximité dans les Districts. Ce dispositif s'adresse aux Educateurs ayant capitalisé déjà plusieurs modules ou CFF.

## BMF en apprentissage

- 413 heures de formation ((UC1/UC2/UC3/UC4/Arbitrage/Santé-Sécurité/U6-U7/Futsal Découverte et Perfectionnement/Gardien de but Découverte/Animatrice Fédérale/Accompagnement informatique) réparties sur l'ensemble de la saison. Les apprentis seront réunis sur 27 Lundis/Mardi (hors vacances scolaires) + 1 semaine complète du 7 au 11/01/19. Pour plus de renseignements, contactez le CFA Sport et Animation des Pays de la Loire - [www.cfasa-pdl.fr](http://www.cfasa-pdl.fr)



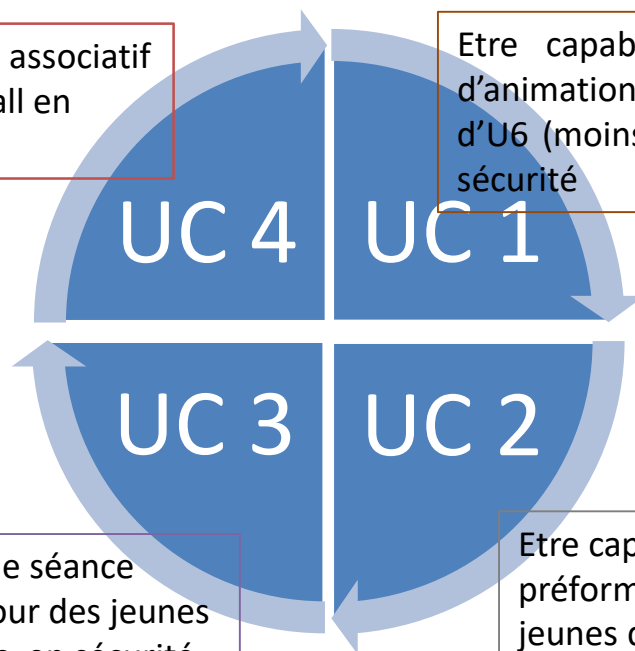
# Le BMF



## Un éducateur professionnel, une Personne Ressource Multifonctions

Etre capable de contribuer au projet associatif d'un club ou une structure de football en sécurité.

Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation sportive en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité



Etre capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement sportif en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité.

Etre capable de mettre en œuvre une séance de préformation sportive en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité.



# LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE



## La mise en situation professionnelle = 346 h minimum

- Une équipe encadrée : **200h**  
*2 entraînements par semaine minimum + 1 match par semaine*
- 2 x 5 séances à effectuer dans les autres catégories : **30h**
- Une action à mener concrètement dans le cadre du projet club : **97h**
- Des actions en lien avec l'arbitrage : **19h**

Titulaire des CFF	1 équipe : 2 entraî + 1 match	Alternance sur 2 autres équipes	Actions d'arbitrage	Actions sur le projet club
1 > CFF	200h	30h	19h	97h





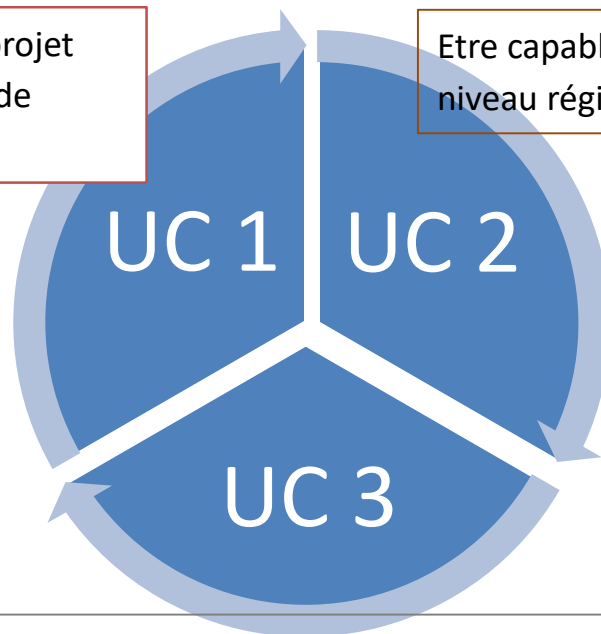
# Le BEF



## Un éducateur professionnelle Spécialiste de la Pédagogie et de l'Entraînement

Etre capable de mettre en œuvre un projet sportif dans un club ou une structure de football.

Etre capable d'entraîner en sécurité, une équipe de niveau régional et de niveau national de jeune.



Etre capable de diriger une équipe de niveau régional et de niveau national jeunes.



# LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE



**La mise en situation professionnelle = 360 h minimum**

- **Une équipe encadrée : 360 h**
  - *2 à 3 entraînements par semaine minimum*
  - *+ 1 match par semaine*
  - *Catégorie U15 minimum du meilleur niveau possible*  
*(niveau régional séniors et national ou régional jeunes)*
- **Un projet sportif à mettre en œuvre au sein du club.**

# Pour entrer en formation: 2 étapes obligatoires



**Les tests d'entrée :** sur une journée. Ils comportent *à minima*: une **épreuve écrite** sur la thématique du parcours de formation d'éducateur **et une épreuve orale** qui permet de vérifier la faisabilité du projet de formation.,  
*Voir date sur le calendrier des dossiers d'inscription ou auprès de l'IR2F des Pays de la Loire.*



## Le positionnement :

Organisation du positionnement :

- une phase de présentation de la formation.
- une phase d'identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation (P.I.F).

*Cette identification se fait lors d'un entretien semi dirigé avec l'équipe pédagogique chargé de piloter la formation.*

- une phase d'information sur la réglementation du métier.
- une phase de présentation de l'outil de formation à distance.



- Voir dates sur le calendrier des dossiers ou auprès de l'IR2F des Pays de la Loire.

# Pour en savoir +...

## Sur le plan technique et pédagogique

Les CTR responsables pédagogiques des formations :



**Référent B.M.F. - Xavier LACRAZ**

**Contact : [xlacraz@lfpl.fff.fr](mailto:xlacraz@lfpl.fff.fr)**

**Téléphone : 06 23 21 38 17**



**Référent B.E.F. - Lionnel DUCLOZ**

**Contact : [lducloz@lfpl.fff.fr](mailto:lducloz@lfpl.fff.fr)**

**Téléphone : 06 15 06 80 95**



# Pour en savoir +...

## Sur le plan administratif et financier



Les référentes administratives de la formation professionnelle :



**Référente B.M.F. - Anne Sophie SCHWARTZ**

**Contact : [asschwartz@lfpl.fff.fr](mailto:asschwartz@lfpl.fff.fr)**

**Téléphone : 02 40 80 98 03**



**Référente B.E.F. - Aurélie LONGEPE**

**Contact : [alongepe@lfpl.fff.fr](mailto:alongepe@lfpl.fff.fr)**

**Téléphone : 02 40 80 71 39**

